

L'Orvet fragile

Anguis fragilis (Linnaeus, 1758)

Blindschleiche
Hazelworm
Slow worm

Eric Graitson

Ordre : Squamates

Famille : Anguidés

Sous-espèce : *Anguis fragilis fragilis* (Linnaeus, 1758)

Statut légal : Intégralement protégé (décret dit Natura 2000 du 6 décembre 2001)

Conventions internationales : Convention de Berne, annexe 3

Union européenne : –

Identification

L'Orvet est un **lézard apode au corps serpentiforme, lisse et brillant**. Sa taille à l'âge adulte est en général comprise entre 30 et 40 cm, les individus les plus grands pouvant atteindre 50 cm. La queue, lorsqu'elle est entière, est en général au moins aussi longue que le reste du corps. Elle se brise facilement et repousse en un moignon de 1-3 cm. La coloration du dessus est variable: brune, brun rougeâtre, brun jaunâtre, bronzée ou grisâtre. La femelle présente souvent une ligne vertébrale sombre, des flancs et un ventre assez foncés tandis que le mâle est plus uniformément coloré. Durant la période de reproduction, certains orvets exhibent des taches bleues irrégulièrement réparties sur la partie antérieure du corps; il s'agit le plus souvent de mâles, beaucoup plus rarement de femelles (Graitson, 2005b). Il semble que cette particularité soit fréquente et répandue, mais peu observée en raison de son caractère temporaire et du fait qu'elle ne concerne qu'une faible proportion des individus (Graitson 2004b). Les jeunes sont plus vivement colorés que les adultes: ils ont le dessus doré ou argenté avec une ligne vertébrale noire, les flancs et le ventre sombres.

L'Orvet fragile peut être confondu avec les serpents, dont il se distingue notamment par les caractères

suivants: petite tête peu distincte du corps, paupières mobiles, queue susceptible de se briser par autotomie*, écailles dorsales et ventrales de taille semblable (chez les serpents, présence sur le ventre d'une seule rangée de grandes écailles), aspect général lisse et brillant. Il se déplace par reptation comme les serpents, mais de façon moins agile et plus lente.

Biologie

L'Orvet occupe en général un abri hivernal de la seconde moitié d'octobre à la fin mars, quoique les individus les plus précoces soient visibles dès le début de ce mois (Graitson, 2004b et 2005b). Il lui arrive de partager ce gîte hivernal avec d'autres orvets, mais aussi avec d'autres reptiles et des amphibiens.

Les accouplements durent parfois plus de 20 heures; ils ont lieu en majorité en mai et juin, époque à laquelle le plus grand nombre d'individus sont observables (Smith, 1990; Platenberg, 1990; Graitson, 2004b). Ils sont souvent précédés de violents combats entre mâles à l'occasion desquels de sévères blessures peuvent être infligées et dont les cicatrices persistent sur le corps des vieux mâles (Poivre, 1980). Chez cette espèce ovovivipare, les femelles ne se reproduisent en moyenne qu'une



Marc Paquay



Marc Paquay



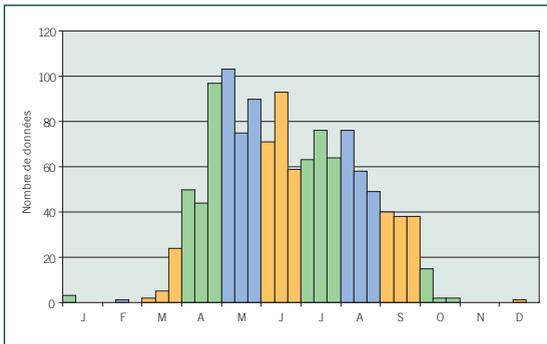
Marc Paquay

Adulte

<p><i>Mâle adulte en période de reproduction, présentant des points bleus</i></p>	<p><i>Juvénile</i></p>
	<p><i>Détail de la tête</i></p>



Jean-Noël Funtowicz



Phénologie annuelle

année sur deux. Dans une population étudiée aux Pays-Bas, le pourcentage annuel de femelles gravides varierait entre 31 et 87% (Stumpel, 1985). Dans le Condroz liégeois, en moyenne 45% des femelles observées en été étaient gravides (Graitson, 2005b). Les mises bas ont généralement lieu entre la mi-août et la mi-septembre, voire plus tard lors d'années défavorables. Elles comportent en moyenne de 6 à 12

(exceptionnellement jusqu'à une vingtaine) œufs à la coque très mince, dont le nombre est fonction de la taille de la femelle. Les individus mort-nés semblent fréquents chez cette espèce. Les jeunes, longs de 7 à 10 cm, déchirent l'enveloppe de l'œuf peu après la ponte. Les jeunes orvets mesurent près de 15 cm à un an, un peu plus de 20 à deux ans et environ 25 à trois ans (Poivre, 1980).

La maturité sexuelle est généralement atteinte à l'âge de 3 ans chez le mâle et de 4-5 ans chez la femelle. La longévité potentielle est élevée : des Orvets peuvent vivre plusieurs dizaines d'années en captivité, mais le plus souvent 10 à 15 ans seulement dans la nature.

Bien que largement répandu et encore fréquent, y compris à proximité des habitations, l'Orvet est probablement le reptile de nos régions dont la biologie est la moins bien connue. En effet, cette espèce semi-fouisseuse (Platenberg & Griffiths, 1999) mène une existence discrète, en grande partie sous terre ou à la surface, enfoui dans la couverture herbacée. Il passe



Violaine Fichetlet

Accouplement.



Eric Walravens

Femelle adulte gestante.

donc facilement inaperçu. On le trouve souvent en retournant des fragments de bois mort, des pierres ou encore des tôles, planches, sacs en plastique et autres débris divers sous lesquels il trouve non seulement un abri mais aussi des proies, de l'humidité et une source de chaleur. Il fréquente abondamment les fourmilières qui lui fourniraient un réseau de galeries très appréciées (Platenberg 1990).

Les journées clémentes avec une humidité élevée et une alternance de passages nuageux et d'éclaircies sont les plus favorables à sa recherche. Les heures qui suivent d'importantes précipitations permettent le plus grand nombre d'observations (Graitson, 2005b). Lors des chaleurs estivales, c'est principalement en début et en fin de journée que l'on peut le découvrir. Les périodes de sécheresse sont par contre défavorables (Graitson, 2004b) car les individus trouvent refuge sous terre (Riddell, 1996). Il arrive de trouver des orvets en déplacement ou s'exposant au jour, surtout lorsque l'insolation est réduite juste après une averse. Des études menées en Grande-Bretagne et en Belgique ont montré que les individus trouvés à découvert constituaient à peine 1 à 5 % des observations (Smith, 1990; Riddell, 1996; Graitson, 2004a). Lorsqu'il

est découvert, l'Orvet reste fréquemment immobile pendant un moment, puis se meut lentement pour disparaître dans la végétation ou dans le sol.

Des études par marquage - recapture effectuées en Grande-Bretagne (Smith, 1990) ont montré que les orvets se déplacent très peu au cours de la journée : en moyenne moins de 4 m. Même au cours d'une saison,



Eric Graitson

« Nœud » d'orvets rassemblés sous un abri artificiel.

les animaux ne circulent en moyenne que quelques mètres. Des individus erratiques effectuent toutefois des déplacements plus importants; par exemple aux Pays-Bas, un orvet a parcouru 80 m en 7 jours (Stumpel, 1985). Les domaines vitaux individuels sont petits (quelques m²) et se recouvrent fortement. Cette espèce ne semble pas territoriale. Comme les autres lézards de notre faune, mais au contraire de plusieurs serpents, les orvets ne migrent pas sur de longues distances entre différents habitats au cours de l'année.

Régime alimentaire

L'Orvet se nourrit principalement de limaces et de vers de terre, mais aussi de cloportes, d'araignées et de larves d'insectes (Naulleau, 1990).

Habitat

L'Orvet fréquente une grande variété de milieux secs ou humides, ouverts ou fermés, plus ou moins naturels ou artificiels. Il n'est toutefois pas ubiquiste* puisqu'il évite les zones les plus détrempées (marais, tourbières,...). Comme d'autres reptiles, il préfère nettement les groupements de lisières, en particulier les ourlets* à végétation herbacée dense. Contrairement à une opinion souvent formulée dans la littérature, l'Orvet fréquente régulièrement des endroits très secs (pelouses calcaires sur sols très secs, landes sèches à callune, éboulis rocheux, abords de voies ferrées...). Toutefois, son abondance y est moindre que dans des habitats plus frais, où l'on rencontre les populations les plus abondantes. Dans nos régions, les milieux les plus propices à l'espèce semblent être des prairies mésophiles abandonnées depuis de nombreuses années, à caractère thermophile et légèrement hygrophile, avec une végétation herbacée dense ponctuée d'arbustes ou située en lisière forestière (Graitson, 2004b).

Le gîte hivernal est souvent situé dans le sol, jusqu'à une profondeur de 70 cm: l'Orvet utilise alors des galeries de micromammifères, des trous creusés par ses soins, des fentes de rochers, des tas de compost ou de fumier...

En Wallonie, l'espèce s'observe surtout sur des lisières, des talus et des affleurements rocheux, des éboulis, des carrières de toutes sortes (surtout désaffectées, mais aussi dans des carrières exploitées), des abords de voies ferrées (désaffectées ou non), dans des friches diverses, des pelouses et fourrés calcicoles et siliceux et des landes à callune. On l'observe aussi dans les prairies mésophiles, les prés humides, au bord d'étangs, sur les abords de routes, les chemins creux, les vergers, les terriils, les jardins «sauvages» et au pied des haies. Enfin, tous les types de forêts sont fréquentés, de préférence les bois les plus clairs: le plus souvent en lisière, mais aussi dans des clairières, des coupes à blanc et le long des chemins ensoleillés. Les chênaies et les pinèdes qui permettent un bon ensoleillement au sol et le maintien d'une strate herbacée sont assez appréciées; en revanche, il est



Eric Graitson

Friche en région liégeoise abritant une importante population d'orvets.



Jean-Paul Jacob

Vergeur en Lorraine belge.

beaucoup moins fréquent dans les futaies sombres de hêtres et les pessières, où il se cantonne sur les lisières et clairières les plus ensoleillées.

Au nord du Sillon Sambre-et-Meuse, la plupart des habitats précités sont fréquentés mais certains de façon beaucoup plus occasionnelle. Les principaux habitats refuge de l'Orvet dans cette région sont constitués par les massifs boisés, plus localement par les anciennes carrières et les talus de chemins de fer.

Toutefois, dans la région du Centre et du Borinage, l'Orvet trouve un refuge supplémentaire important dans des friches industrielles de nature variée comme des terrils, des anciens bassins de décantation et des friches ferroviaires.



Jean-Paul Jacob

Les bords de chemins non fauchés sont souvent fréquentés par l'espèce.

Répartition

Europe

L'Orvet est répandu sur une grande partie du continent européen, à l'exception du sud de la Péninsule ibérique, de certaines îles méditerranéennes, de l'Irlande et de l'extrême nord. Son aire s'étend vers l'est jusqu'à l'Oural et le Caucase, et vers le sud jusqu'en Iran.



Régions limitrophes

Il est largement répandu dans une partie de la Flandre, mais rare dans les provinces de Flandre orientale et occidentale (Bauwens & Claus, 1996). Aux Pays-Bas, l'Orvet est essentiellement présent dans le centre et le nord ; il est rare dans le sud, à l'exception du sud

du Limbourg (Bergmans & Zuiderwijk, 1986). Il est répandu dans toutes les autres régions limitrophes à la Wallonie : Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg et nord de la France.

Wallonie

1985-2003	2.022 données (6,7% du total)
	602 carrés (50,2% du total)
Aire historique	699 carrés
	% 1985-2003 : 86,1 %

L'Orvet est le reptile le plus répandu de notre faune. Il est présent dans toutes les régions et n'est pas limité par l'altitude. Comme pour d'autres espèces discrètes, la carte présente certainement des lacunes, en particulier en Ardenne centrale et occidentale, dans le Pays de Herve ainsi que dans l'ouest de l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'Orvet n'est cependant pas, ou plus, présent partout : il manque dans certains secteurs de Hesbaye et du nord-ouest du Hainaut, c'est-à-dire dans les régions de bas plateaux intensivement cultivés, où le taux de boisement est minime. Dans ces zones de grandes cultures, son absence apparente peut néanmoins être un artefact, les populations y étant très réduites et donc difficiles à déceler.

Abondance

L'abondance, toute difficile à évaluer qu'elle soit en raison des mœurs discrètes de l'espèce, semble très variable selon les sites et les régions. L'Orvet est globalement fréquent au sud des bas plateaux de Moyenne-Belgique. Il est même très fréquent dans la majeure partie du district mosan, ainsi qu'en Lorraine, surtout dans les grandes vallées. Son abondance reste toutefois mal connue en Ardenne centrale et sur le plateau de Herve. En Moyenne-Belgique, l'espèce est peu abondante, en particulier dans les zones de grandes cultures fortement remembrées, d'où il a bien souvent disparu. Dans cette partie de la Wallonie, les secteurs les plus boisés ou bocagers du Brabant wallon fournissent les observations les plus régulières. Au contraire d'autres reptiles, l'Orvet n'est pas rare en milieu suburbain (Ath, Charleroi, Huy, Liège, Mons...).

La plupart des données ne concernent qu'un petit nombre d'individus, le plus souvent moins de cinq. Toutefois, les effectifs observés dépendent en grande partie de l'effort de prospection et surtout du nombre d'abris où les animaux se cachent volontiers (pierres plates, écorces d'arbre, pneus, tôles, sacs en plastique et matériaux divers). Les densités atteintes sont donc le plus souvent sous-estimées. De plus, même lorsque les conditions sont idéales, les individus ne sortent pas tous en même temps de leur refuge. La seule étude de population réalisée en Wallonie a permis d'évaluer l'effectif à plusieurs centaines d'individus, peut-être même davantage, dans une friche d'environ deux hectares en Condroz liégeois, où avaient été disposés des plaques refuges en vue de faciliter les recensements (Graitson, 2004b et 2005b); le maximum enregistré lors d'une visite s'y est élevé à 195 Orvets (96 adultes, 39 subadultes et 60 juvéniles le 19 juillet 2004). Des valeurs équivalentes ont été obtenues en Suisse, où 80 adultes ont été marqués au cours d'une période de cinq ans sur une surface inférieure à un hectare (Hofer, 2001), ainsi qu'en Grande-Bretagne, où les sites les plus favorables abriteraient plusieurs centaines d'individus par hectare (Platenberg, 1990; Platenberg

& Langton, 1996; Riddell, 1996), voire jusqu'à un millier (Smith, 1990). Il n'est pas rare de contacter plus d'une dizaine d'individus regroupés: dans le Condroz liégeois, une quarantaine d'animaux adultes et subadultes ont ainsi été comptés sous une seule plaque. Des mentions de plusieurs dizaines d'adultes ont été signalées pour d'autres sites au sud du sillon Sambre-et-Meuse (Graitson, 2004a et 2005a). De telles densités s'observent essentiellement dans des friches mésophiles et thermophiles à végétation herbacée dense en cours de recolonisation arbustive ou situées en lisière forestière.

Pour la Moyenne-Belgique, aucune mention ne fait état de rassemblements et de densités aussi élevées: la quasi-totalité des données concerne 1 - 2 individus observés en même temps. Il est évident qu'en zone de grandes cultures, comme en Hesbaye, les populations, souvent isolées, doivent être faibles.

Evolution du statut

On dispose de peu de données relatives à l'évolution de sa fréquence ou de la densité de ses populations, principalement en raison de son comportement discret. Dès le XIXe siècle, de Selys Longchamps (1892) faisait déjà état de la rareté et de la raréfaction de l'Orvet en Hesbaye. Boulenger (1922) le donnait répandu partout, évitant seulement les endroits cultivés; toutefois, l'espèce lui semblait beaucoup moins commune qu'autrefois dans la Forêt de Soignes (Brabant), le Condroz et la Famenne. Plus récemment, quelques témoignages signalent la régression de l'espèce en divers lieux du Brabant wallon et de Hesbaye au cours des vingt dernières années.

Bien qu'aucune réduction de l'aire de répartition ne soit perceptible, nombre de populations ont dû disparaître, en particulier dans les régions les plus intensivement cultivées. Dans les régions fortement enrésinées, celles où domine une agriculture intensive ainsi que dans les zones urbanisées, on présume que les densités et les effectifs des populations ont dû considérablement diminuer, même si aucune évaluation numérique ne permet de quantifier le phénomène.

L'Orvet est donc, au moins localement, en régression. Cependant, en raison de ses faibles exigences écologiques et de la dynamique de ses populations, notamment caractérisée par la grande longévité de certains individus, l'espèce n'est pas menacée en Wallonie. Les populations au statut le plus précaire se trouvent en Moyenne-Belgique, là où le maillage écologique est presque anéanti, rendant toute recolonisation presque illusoire. Cette situation défavorable trouve son prolongement en Flandre et aux Pays-Bas, où l'Orvet est considéré comme une espèce vulnérable (Bauwens & Claus, 1996; Hom & al., 1996). Dans les autres pays d'Europe, l'espèce est généralement considérée comme commune mais en déclin dans les zones d'agriculture intensive (Cabela *in* Gasc 1996).

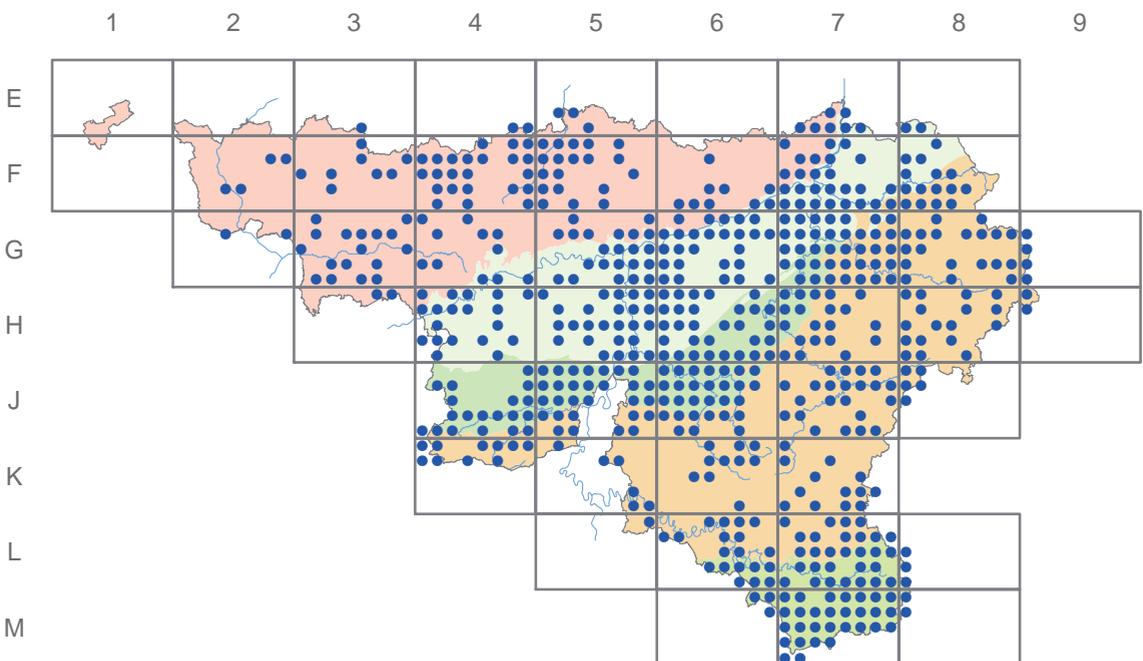
Menaces

De nombreuses stations paraissent éteintes suite à la destruction de biotopes qui résulte essentiellement du comblement des carrières, de la destruction des groupements de lisière (en particulier des ourlets), de l'intensification des pratiques agricoles (suppression

des refus en prairie, mise en culture, arrachage des haies...), de l'urbanisation et des enrésinements.

Les facteurs suivants sont plus que probablement responsables de la régression de l'Orvet un peu partout en Wallonie :

- les lâchers massifs de Faisans de Colchide (*Phasianus colchicus*), parfois d'autres espèces (Faisan versicolore *Phasianus versicolor*, Faisan vénéré *Syrmaticus reevesii*...), grands consommateurs de reptiles, nuisent très vraisemblablement à l'Orvet. Cette menace est toujours très présente dans une grande partie du Condroz, de la Famenne et de la Moyenne-Belgique. La pression négative exercée par le faisan, déjà mentionné pour la Belgique en 1948 par de Witte, est aussi soulignée par Parent (1983);
- les densités de sangliers devenues artificiellement très élevées pour des raisons cynégétiques;
- le fauchage des bords de route qui s'effectue souvent avant que la mise bas ait eu lieu et, plus largement, toutes les fauches rases (jardins, refus en pâtures, prairies...);





Violaine Fichetef

La tondeuse: un ennemi mortel...

- le trafic routier ;
- la prédation exercée par les chats et plus occasionnellement par des chiens.

On peut ajouter à cette liste les prélèvements fréquemment effectués par des enfants, ceux-ci n'ont généralement que des conséquences assez faibles sur les populations. L'Orvet est encore parfois victime de sa ressemblance avec les serpents et détruit sans objet.

Conservation

La protection et la gestion des sites abritant les populations les plus importantes seraient opportunes. Ces milieux sont relativement localisés et, en l'absence de mesures de gestion, ne subsistent que temporairement dans nos régions puisqu'il s'agit de prairies abandonnées de toute exploitation agricole et en cours de recolonisation forestière.

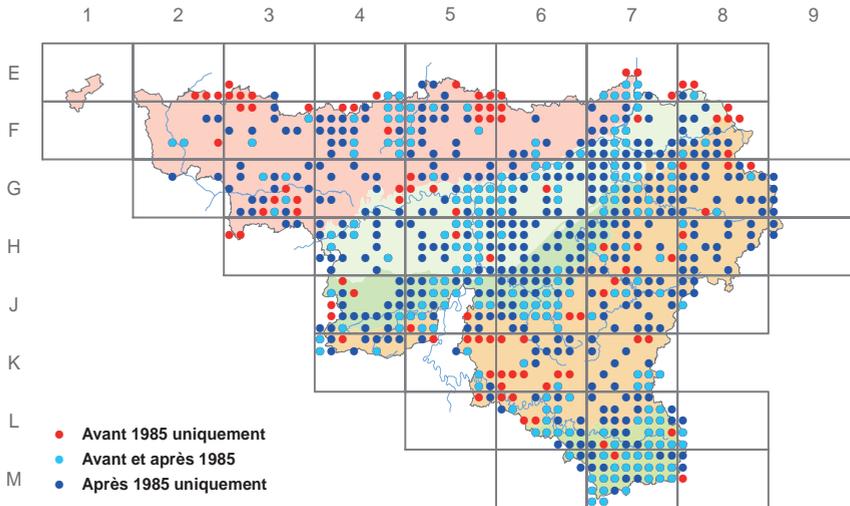
La protection des habitats les plus favorables aux reptiles tels que carrières, affleurements rocheux, pelouses calcaires, friches, landes à bruyères... sera toujours bénéfique à l'Orvet. En milieu industriel et périurbain,

les principaux refuges de l'Orvet (qui est bien souvent le seul reptile encore présent) constitués par les friches industrielles, les terrils et les voies ferrées désaffectées devraient, au moins en partie, être préservés.

La restauration d'un maillage écologique en général, et des groupements de lisières en particulier (Graitson & Jacob 2001), devrait être grandement favorable à l'Orvet puisque cette espèce peut se contenter de petits éléments paysagers pour établir des populations. A titre d'exemple, le maintien de zones de refus en prairie lui est favorable.

La suppression progressive des peuplements d'épicéas est à promouvoir dans les fonds de vallées et sur certains versants ensoleillés. Une telle mesure serait bénéfique à l'Orvet ainsi qu'à l'ensemble de l'herpétofaune. En effet, les pessières sont non seulement peu propices comme habitat mais, de plus, elles agissent comme barrière aux déplacements des reptiles.

Plusieurs actions peuvent contribuer à atténuer des menaces plus «diffuses». On mentionnera notamment :



- la régulation des populations de sangliers et de faisans ;
- la fauche tardive des bords de routes (surtout ceux situés en lisière) et des chemins forestiers en octobre, après la mise bas, devrait idéalement se généraliser ; les fauches au ras du sol devraient être proscrites ;
- un entretien plus écologique des abords de voies ferrées est à encourager, notamment par une réduction de l'utilisation de pesticides et une gestion plus raisonnée des coupes et débroussailllements.

Des populations réellement abondantes pourraient se développer dans des réserves naturelles ou d'autres espaces à statut plutôt favorable, comme les terrains militaires, si la gestion des milieux herbacés venait à être diversifiée. Ainsi, l'abandon d'intervention récurrente comme la fauche ou le pâturage dans certaines prairies mésophiles dont l'intérêt floristique est réduit, pourrait être envisagée afin de laisser ces milieux « s'enrichir ». Un débroussaillage occasionnel en rotation ou une coupe sélective des arbustes permettrait à la fois d'éviter une recolonisation ligneuse trop prononcée de ces friches et le maintien d'une couverture herbacée dense favorable à l'Orvet ainsi qu'à presque tous les autres reptiles indigènes. Ces faciès herbacés sont malheureusement bien trop

souvent bannis d'espaces protégés, où les modalités de gestion des milieux ouverts sont majoritairement orientées vers une ouverture de la strate herbacée en vue d'y favoriser la diversité floristique. Cette ouverture étant presque systématiquement effectuée par fauchage ou par pâturage, elle s'accompagne d'une homogénéisation de la structure de la végétation défavorable aux reptiles. L'idée générale selon laquelle une augmentation de la diversité floristique est favorable à la faune doit être rejetée, en particulier en ce qui concerne la petite faune. L'hétérogénéité de la structure de la végétation à de petites échelles spatiales est un facteur fondamental pour l'herpétofaune (voir à ce sujet Gent & Gibson 1998; Stumpel 2004). Une diversification, à la fois spatiale et temporelle, des modalités de gestion des milieux, principalement ouverts à semi-ouverts, est dès lors à rechercher afin de favoriser le développement de ces structures hétérogènes de végétation recherchées par l'Orvet et par la plupart de nos reptiles. Des études de suivi de ces populations et d'évaluations de l'impact des mesures de gestion devraient être réalisées en Wallonie.

Cette espèce, comme les serpents avec lesquels il est fréquemment confondu, devrait faire l'objet d'une campagne de sensibilisation auprès du grand public, en particulier dans les écoles.